

Rapport annuel 2010 alliance sud

Communauté de travail

Swissaid · Action de Carême · Pain pour le prochain · Helvetas · Caritas · Eper

www.alliancesud.ch



OBJECTIFS DU MILLENAIRE 2015 NOUS TENONS PAROLE!

esud

Communauté de travail
Swissaid · Action de Carême · Pain pour
le prochain · Helvetas · Caritas · Eper



Alliance Sud en bref

Comité directeur

Caroline Morel, directrice Swissaid (présidente 2011)
Ueli Locher, directeur Eper (vice-président)
Beat Dietschy, secrétaire général Pain pour le prochain
Hugo Fasel, directeur Caritas Suisse
Melchior Lengsfeld, directeur Helvetas
Antonio Hautle, directeur Action de Carême (président 2010)

Direction

Peter Niggli, directeur et responsable du secteur Advocacy et Lobbying
Michel Egger, responsable du bureau régional de la Suisse romande
Lavinia Sommaruga, responsable du bureau régional de la Suisse italienne
Emanuela Tognola, responsable du secteur information et documentation
Kathrin Spichiger, responsable du personnel

Siège central

Peter Niggli, directeur
Kathrin Spichiger, assistante
Franziska Schai, secrétariat (jusqu'au 30.4.2011)
Andrea Blaser, secrétariat (dès le 1^{er} mai 2011)

Advocacy et Lobbying

Isolda Agazzi, commerce/OMC
Rosmarie Bär, environnement/climat/genre (jusqu'au 31.12.2010)
Silvia Carton, secrétariat (Lugano)
Michel Egger, commerce/OMC
Mark Herkenrath, marchés financiers
Pepo Hofstetter, médias/politique de développement
Michèle Laubscher, politique de développement
Frédéric Russbach, secrétariat (Lausanne)
Lavinia Sommaruga, tous les thèmes (Lugano)
Nicole Werner, environnement/climat (dès le 1^{er} mars 2011)

Alliance Sud Expertise

Bruno Stöckli

Service éducation

Marianne Gujer, *Urs Fankhauser*

Centre de documentation Berne

Emanuela Tognola, responsable
Jris Bertschi (dès le 1^{er} février 2011)
Flavio Haab (jusqu'au 30.11.2010)
Udo Schaufelberger, remplacement (dès février 2011)
Renate Zimmermann

Centre de documentation Lausanne

Line Durussel, *Nicolas Derron*, *Pierre Flatt*

Impressum

Texte: *Alliance Sud*
Rédaction: *Kathrin Spichiger*, *Pepo Hofstetter*
Traduction française: *Michel Egger*
Mise en page: *Clerici Partner*, Zurich
Impression: *S+Z Print*, Brig
Photo page de couverture: *Alliance Sud*
Illustrations: *Mix & Remix*



L'épreuve décisive est devant nous

Avec l'augmentation de l'aide au développement, Alliance Sud a atteint ce printemps un objectif qui a exigé un travail acharné et de longue haleine. Dès 2015, la Suisse investira 0,5 pour cent de son revenu national brut dans le développement. Espérons que cette fois sera la bonne. Car l'accroissement de l'aide a déjà fait l'objet de deux tentatives. D'abord, en 1991, quand le Conseil fédéral a poussé l'adhésion de la Suisse à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international. Il avait alors promis une augmentation à 0,4 pour cent jusqu'en l'an 2000. Ensuite, en 2001, quand le Conseil fédéral a pris conscience de sa négligence et décidé d'atteindre le 0,4 pour cent en 2010, soit avec dix ans de retard.

A chaque fois, le Conseil fédéral est revenu sur sa décision. En 1991, la Suisse a été gagnée par la récession mondiale; en 2001, l'explosion de la bulle Internet a provoqué un krach boursier qui a plongé l'économie mondiale dans la récession. Le Conseil fédéral et le Parlement ont, dans les deux cas, réagi par les programmes d'épargne usuels et biffé les hausses prévues au budget du développement.

La crainte, en 2011, est que nous vivions le deuxième acte de la crise économique mondiale qui a éclaté avec la crise financière en 2008. Les superstitieux devraient en conclure que l'augmentation de l'aide pourrait une fois encore passer à la trappe.

Plusieurs éléments contredisent cette hypothèse:

- 1. L'augmentation bénéficie d'un soutien politique beaucoup plus fort. Il s'agissait, en 1991 et 2001, de décisions du Conseil fédéral. Cette fois-ci, le Parlement a arraché le 0,5 pour cent au Conseil fédéral après un long bras de fer. Auparavant, Alliance Sud avait remis au Parlement une pétition munie de plus de 200 000 signatures, avec toutes les organisations d'entraide de Suisse et le soutien des Eglises nationales, de syndicats, d'associations de femmes, d'environnement et de jeunes.*
- 2. La première décision du Parlement d'exiger du Conseil fédéral un message sur le 0,5 pour cent est tombée pendant les rigueurs de l'hiver 2008/2009, alors que les perspectives de l'économie mondiale et de la Suisse étaient plus incertaines qu'aujourd'hui. Le Conseil fédéral a d'ailleurs pris prétexte de ces prévisions financières négatives pour rejeter le mandat du Parlement. Mais une majorité des Chambres fédérales a tenu bon.*
- 3. La Suisse a jusqu'à présent mieux résister à la crise qu'en 1991 et 2001.*

Voilà pour les éléments positifs. L'année prochaine, le Parlement nouvellement élu devra adopter le crédit-cadre 2013–2016 de la coopération au développement. Seront incluses les trois dernières étapes pour atteindre 0,5 pour cent en 2015. Pour la première fois, le Parlement traitera tous les crédits-cadres ensemble et plus, comme par le passé, de manière séparée et étalée dans le temps. Cela conduit à une enveloppe considérable de quelque 12 milliards de francs, qui pourrait susciter toutes sortes d'oppositions. Alliance Sud va s'engager de toutes ses forces pour que 2012 ne se termine pas comme 2001 ou 1991.

Peter Niggli, directeur

Le Parlement augmente l'aide au développement

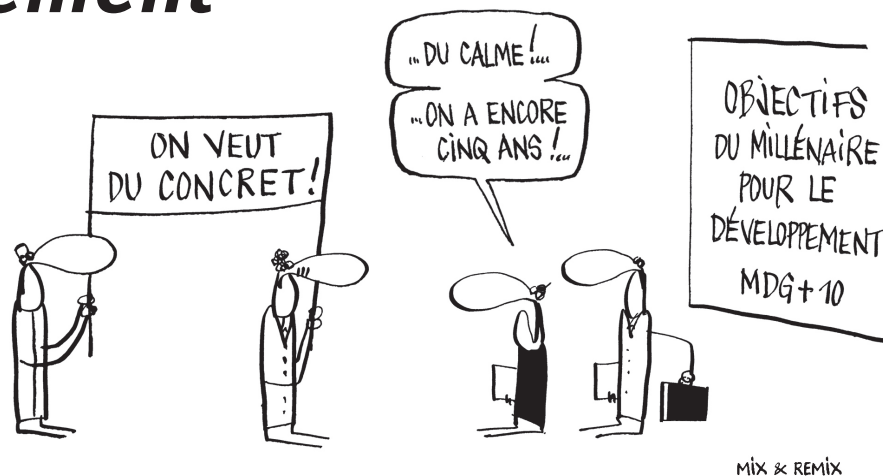
L'engagement tenace d'Alliance Sud en faveur de l'accroissement de l'aide publique au développement a porté ses fruits. Il avait débuté en 2006 avec la préparation de la pétition «0,7% – Ensemble contre la pauvreté». Durant la session d'hiver 2010, le Conseil des Etats s'est prononcé à une majorité des deux tiers pour l'augmentation du budget de la coopération internationale à 0,5 pour cent du revenu national brut (RNB) d'ici à 2015. Fin février 2011, le Conseil national a mis un point final au débat parlementaire qui s'était étalé sur plusieurs années: il a également accepté clairement l'objectif de 0,5% et approuvé la première tranche des ressources additionnelles. 640 millions de francs supplémentaires sont désormais à disposition de l'aide au développement pour les années 2011 et 2012. Avec cette décision contraignante, la Suisse se rapproche quelque peu de sa promesse – réitérée sur la scène internationale – d'investir 0,7% de son RNB en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Les Objectifs du Millénaire ont dix ans

Du 20 au 22 septembre 2010 a eu lieu à New York un Sommet de l'ONU sur les 10 ans des Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM). Il aurait dû tirer un bilan et décider des mesures à prendre pour réaliser autant que possible les objectifs d'ici à 2015. La Déclaration finale s'est cependant limitée à des généralités

Les ODM exigent de nouvelles impulsions

Quelque 150 personnes ont participé le 22 juin 2010 au symposium d'Alliance Sud et Amnesty International sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM). Les débats ont porté sur les relations entre la lutte contre la pauvreté et les droits humains. Natalia Cardona (réseau d'ONG Social Watch) et Meghna Abraham (Amnesty International) ont souligné qu'il était impossible d'atteindre les ODM sans les droits humains et la justice. La pauvreté, en effet, est la conséquence d'injustices sociales et de discriminations systématiques, en particulier des femmes. Alors qu'Edita Vokral (DDC) a expliqué l'engagement passé et à venir de la Suisse, Peter Niggli (Alliance Sud) a montré pourquoi la politique de la Suisse en matière d'ODM était insuffisante. Lors de la discussion finale avec des représentant-e-s de la Direction pour le développement et la coopération (DDC), du Secrétariat d'Etat pour l'économie (Seco) et de la Division politique IV du Département des affaires étrangères (droits humains), il a exigé de la Suisse plus de moyens et de cohérence ainsi qu'un accent accru sur les droits humains.



et à répéter ce qui avait déjà été décidé auparavant. Les pays industrialisés, dont la Suisse, ont refusé un plan d'action concret pour atteindre les objectifs d'ici à 2015.

Alliance Sud a participé au groupe de travail interdépartemental de la Confédération (Grint), qui a préparé la position suisse pour le Sommet de l'ONU. Elle s'est engagée en faveur de formulations plus consistantes dans la résolution finale, en particulier pour les droits humains, la lutte contre l'évasion fiscale et la fuite de capitaux, les règles commerciales et le montant de l'aide au développement des pays industrialisés. A l'exception de quelques références aux droits humains, ces propositions ont cependant échoué face à l'opposition de l'administration, en particulier du Département des finances. Dans ses commentaires sur la résolution finale et sur le rapport intermédiaire de la Suisse en matière d'ODM, Alliance Sud a mis à nouveau le doigt sur les lacunes relatives au rôle et à l'importance des femmes dans le développement.

A travers une action devant le Palais fédéral et une conférence de presse, Alliance Sud et Amnesty International ont exigé trois mesures: 1. une augmentation rapide des dépenses en faveur de la coopération au développement et l'utilisation ciblée des ressources supplémentaires pour les pays les plus pauvres et les groupes de population les plus défavorisés; 2. une meilleure cohérence en termes de politique de développement entre les politiques étrangère, commerciale et financière, en particulier dans les questions fiscales; 3. la place centrale à donner aux droits humains dans la politique générale étrangère et économique extérieure.

Commerce avec la Chine: respecter les droits humains

Malgré les appels du G-20 et les tractations bilatérales des Etats-Unis avec les pays émergents pour davantage de libéralisation dans certains secteurs, le cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est resté bloqué en 2010. Dans son Rapport 2010 sur les pays les moins avancés (PMA), la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (Cnuced) a demandé une «moisson précoce» du cycle pour les PMA. Cela leur permettrait, sans attendre la conclusion du cycle, de bénéficier de certains acquis pro-développement des négociations: accès sans droits de douane ni quotas pour la quasi-totalité de leurs produits, élimination des subventions déloyales sur le coton, etc. Ce point figure parmi les revendications d'Alliance Sud.

Dans ce contexte, la Suisse a continué à prioriser la voie bilatérale. D'une part, elle a signé un accord de libre-échange

avec le Pérou. Alliance Sud a attiré l'attention de parlementaires sur les points les plus problématiques de ce traité qui entérine une division internationale du travail héritée de l'époque coloniale: le Pérou exporte des matières premières à faible valeur ajoutée et importe des produits industriels.

D'autre part, la Suisse a annoncé le démarrage des négociations avec la Chine. Avec d'autres organisations, Alliance Sud a organisé une conférence de presse où elle a présenté un document de synthèse demandant à la Suisse d'inclure dans le futur accord de libre-échange des normes contraignantes sur les droits humains et d'effectuer une étude d'impact préalable sur les droits humains. La Commission des affaires extérieures du Conseil national a soutenu ces revendications en exigeant que l'accord contienne un chapitre sur le développement durable.

Médicaments génériques en danger

Par ailleurs la Suisse, l'Union européenne, les Etats-Unis et huit autres pays – dont deux seuls en développement – ont mis sous toit en novembre un Accord de lutte contre la contrefaçon et le piratage (ACTA) après deux années de négociations. Même si le but affiché est de renforcer la coopération internationale, Alliance Sud craint qu'il ne restreigne en réalité la production et le transit de médicaments génériques. Un autre danger est que l'accès à l'ACTA devienne une condition supplémentaire imposée aux pays en développement lors

de la négociation d'accords de libre-échange. Alliance Sud et la Déclaration de Berne s'opposent à la ratification de ce traité.

Régulation des multinationales: Suisse ambiguë

Lancée fin juin à Paris, la révision des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales est l'occasion de renforcer le principal outil multilatéral de régulation des grandes entreprises. L'enjeu est de taille pour la Suisse en tant que siège de nombreuses multinationales et numéro deux mondial des investissements directs à l'étranger par habitant. Alliance Sud a exigé du gouvernement qu'il s'engage pour l'introduction d'un chapitre particulier sur les droits humains, l'extension des normes aux fournisseurs et sous-traitants, la transparence des comptes via le country-by-country reporting ainsi qu'une réforme du point de contact national (PCN) chargé de la promotion des Principes directeurs et de leur mise en œuvre en cas de plainte. Situé au Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), le PCN suisse souffre de nombreuses faiblesses, institutionnelles et politiques. Plusieurs interventions parlementaires au Conseil national ont appuyé ces revendications. Le gouvernement y a répondu d'une manière ambiguë, défensive et attentiste. (La révision a été achevée fin mai 2011.)

Parallèlement, Alliance Sud a participé activement à une large coalition d'ONG qui prépare pour l'automne 2011 une cam-

pagne visant à renforcer et garantir en Suisse le devoir de l'Etat de protéger les droits humains par l'introduction de dispositions juridiquement contraignantes sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Conséquences de la crise économique mondiale

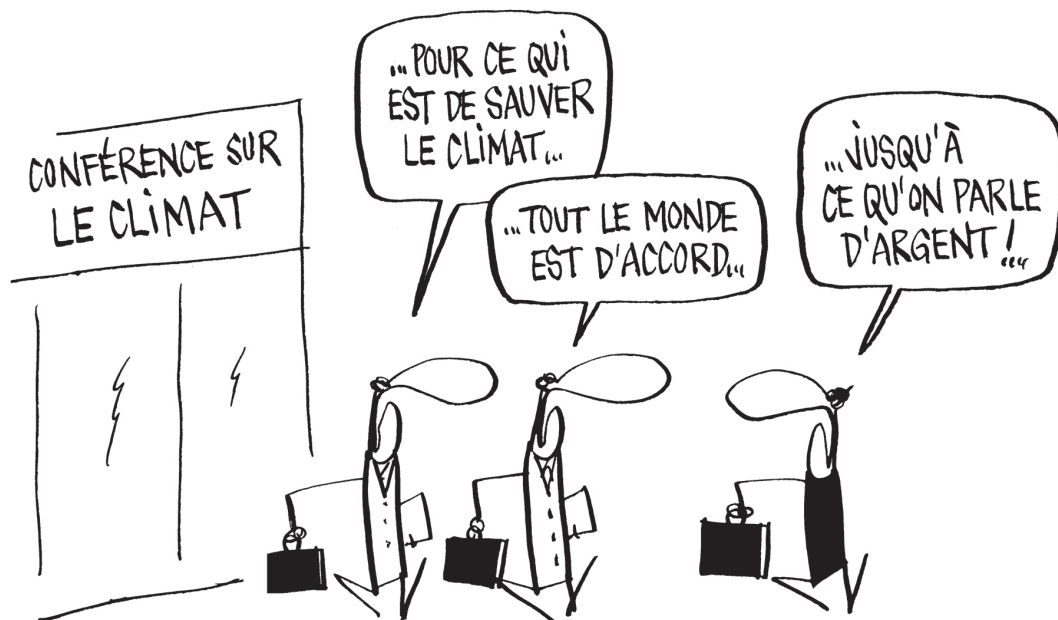
La crise financière et économique mondiale a continué d'entraver le développement des pays pauvres. Les premières estimations de l'ONU montrent que la croissance économique dans les pays en développement et émergents sera restée, en 2010 également, clairement en-deçà des valeurs d'avant la crise. Cela vaut aussi pour les pays en développement les plus pauvres qui ne sont que peu intégrés dans les marchés financiers internationaux. En outre, le Fonds monétaire international (FMI) craint que la reprise va à nouveau se ralentir dans les années à venir. Selon ses pronostics, la croissance économique dans les pays en développement (en chiffres absolus et par habitant) devrait être inférieure aux performances d'avant la crise.

Les grands pays émergents comme la Chine et l'Inde ont cependant, malgré la crise, enregistré des succès économiques au-dessus de la moyenne. Ils ont rapidement gagné en puissance sur la scène politique mondiale. C'est pourquoi le FMI a décidé de donner plus de voix aux pays émergents. Le transfert des droits de vote prévu pour le printemps 2011 se fera toutefois en partie sur le dos d'autres pays émergents et en développement. La réforme ne devrait donc pas réduire d'une manière substantielle la majorité écrasante dont jouissent les pays industrialisés. Cela dit, le nombre de sièges européens au Conseil d'administration devrait bientôt diminuer. Les conséquences de cette décision sur le siège suisse sont encore ouvertes.

Evasion fiscale: peu de progrès

Pour avancer dans la lutte contre la pauvreté malgré la crise, les pays en développement ont un besoin urgent de recettes fiscales accrues. La Suisse ne leur a toutefois offert jusqu'ici aucun appui dans la lutte contre l'évasion fiscale internationale. Certes, les nouveaux accords de double imposition fiscale (ADIF) prévoient la levée du secret bancaire en cas de soupçon de soustraction fiscale, mais la Suisse n'a jusqu'ici signé de tels traités qu'avec des pays industrialisés et des pays émergents choisis. Le Conseil fédéral a conclu





MIX & REMIX

deux nouveaux ADIF avec la Géorgie et le Tadjikistan – deux pays bénéficiaires de l'aide publique suisse au développement – mais sans toucher au secret bancaire. Cela n'empêche pas la Suisse, à travers ces accords, de pousser les pays partenaires à diminuer l'imposition des revenus des investissements étrangers d'origine helvétique.

Dans l'ordonnance sur l'entraide administrative émise en 2010 et qui devrait bientôt être transformée en loi, la Suisse semble ne vouloir régler que les détails d'exécution des nouveaux accords. Alliance Sud a critiqué cette position dans la consultation. Elle a estimé que les obstacles administratifs à une entraide administrative étaient si élevés qu'ils rendaient quasi impossible un engagement efficace contre l'évasion fiscale. Ces conditions excèdent clairement les capacités des pays en développement. Alliance Sud a, de plus, dénoncé le fait que la nouvelle politique d'entraide administrative de la Suisse ne correspondait pas aux standards de l'OCDE. La révision que le Conseil fédéral a suscitée près d'un an plus tard a confirmé cette critique.

La Suisse a fait des progrès dans la restitution des avoirs des dictateurs étrangers corrompus. En automne 2010, le Parlement a adopté la nouvelle «loi Duvalier». Elle rend possible le retour des fonds des dictateurs aux populations spoliées. La loi a cependant encore quelques lacunes. Ainsi, les avoirs acquis de manière illégitime ne peuvent être saisis et transférés dans le pays d'origine que si les autorités en question déposent formellement une demande d'entraide judiciaire. Or, tant

que le clan des potentats conserve une influence sur le gouvernement et le système judiciaire du pays, il peut l'empêcher. Par ailleurs, la loi prévoit la possibilité d'un accord à l'amiable avec le clan des potentats. Alliance Sud a plusieurs fois mis le doigt sur ces points critiques.

Finalement, la Commission économique du Conseil national a, suite à une suggestion d'Alliance Sud, adopté un postulat demandant au Conseil fédéral de faire un rapport sur les possibilités d'un accord d'information fiscale simplifié avec les pays du Sud. Le Conseil national a accepté le postulat lors de la session de printemps 2011.

Surplace dans la politique climatique

L'année dernière, la révision de la loi sur le CO₂ a constitué ce thème central de la politique climatique suisse. Elle sert de contre-projet indirect à l'initiative populaire «Pour un climat sain», qui exige une réduction des gaz à effet de serre d'au moins 30% jusqu'en 2020. Le Conseil fédéral a proposé de limiter cette diminution à 20%, dont la moitié à l'étranger. La loi a été discutée lors de la session d'été par le Conseil national. L'Alliance pour une politique climatique responsable – Alliance Sud est représentée dans son comité – a formulé plusieurs propositions à l'intention de la commission consultative. Elle s'est engagée fortement, avant les débats parlementaires, pour une loi substantielle qui tienne compte des engagements internationaux de la Suisse.

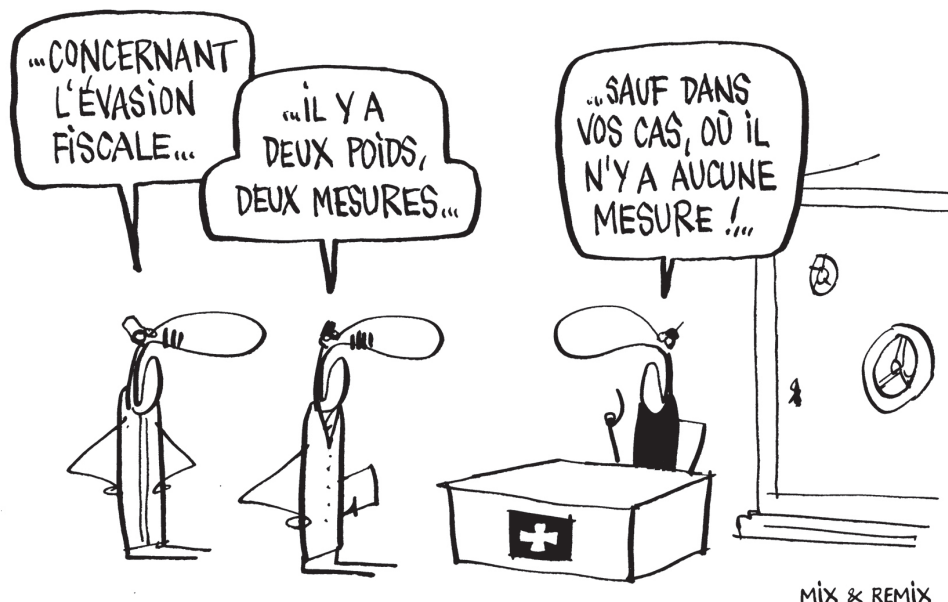
Le résultat des travaux du Conseil national est inacceptable du point de vue cli-

matique et de la politique de développement. Certes, la Chambre basse a exigé une réduction des émissions de CO₂ de 20% en Suisse. Mais en même temps, elle a refusé tous les instruments et mesures nécessaires pour atteindre un tel objectif, comme par exemple une taxe CO₂ sur les carburants. Les dispositions proposées par Alliance Sud pour soutenir les pays émergents et en développement dans leur lutte contre les changements climatiques n'ont pas non plus passé la rampe. Le Conseil national a même biffé du projet l'objectif – reconnu au plan international – d'un réchauffement planétaire maximal de 2°C. Le Conseil des Etats a suivi le Conseil national quant à l'objectif de réduction en Suisse, mais il a tenu à la possibilité d'une taxe CO₂ sur les carburants. La loi retournera en 2011 au Conseil national pour une élimination des divergences.

Au plan international, après l'échec du Sommet de Copenhague sur le climat (2009), les discussions se sont poursuivies sur l'élaboration d'un régime climatique pour la période après 2013. A Cancún, en décembre 2010, la communauté des Etats n'a guère avancé. Certes, la déclaration finale traite de thèmes comme le financement des mesures d'adaptation et de réduction dans les pays en développement, l'établissement d'un Green Climate Fund, la protection des forêts et l'objectif de 2°C. Mais la réalisation concrète des instruments reste ouverte.

L'eau, un droit humain

En juillet 2010, l'Assemblée générale de l'ONU a, dans une résolution, intégré le droit à l'eau potable et à des installations



sanitaires dans la Déclaration générale des droits de l'homme. Il revient maintenant aux pays industrialisés et aux organisations internationales de soutenir financièrement et techniquement les pays en développement dans la mise en œuvre. Dans une résolution que l'on peut considérer comme historique, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a fait un pas de plus en septembre: il a déclaré le droit à l'eau comme juridiquement contraignant. Il est clair maintenant, en termes de droit international, que le droit à l'eau et à des installations sanitaires jouit du même statut que tous les autres droits humains. Chaque personne peut se réclamer de ce droit auprès de l'Etat. Une revendication pour laquelle Alliance Sud s'était engagée depuis des années.

Freiner les agrocarburants

La ténacité politique de la Plateforme agrocarburants, à laquelle Alliance Sud participe, a porté ses fruits. La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) du Conseil national a clairement renforcé les critères pour l'importation d'agrocarburants. Il sera à l'avenir interdit d'importer des agrocarburants qui contribuent à la faim et à la dégradation de l'environnement, qui violent les droits de propriété des peuples indigènes et des communautés de petits paysans. Afin de soutenir le projet de la CEATE, la Plateforme agrocarburants a lancé une pétition exigeant des critères d'importation qui excluent les agrocarburants problématiques aux plans social et écologique. Les critères doivent inclure en particulier la sécurité alimentaire dans les pays d'origine ainsi que les effets indirects en matière de déplacement

de population. La pétition a été déposée en février 2011 avec plus de 60 000 signatures.

Alliance Sud Expertise

Les organisations de la société civile attendent des résultats du quatrième «High Level Forum on Aid Effectiveness» qui se tiendra à Busan (Corée du Sud) fin 2011. Pour la première fois, des représentants de pays donateurs et récipiendaires seront autour de la même table pour débattre des effets de l'aide sur le développement. Après le troisième forum à Accra en 2008, les réseaux de la société civile ont convenu de concrétiser leurs visions de ce qu'est un développement efficace. Il doit en résulter un cadre réglementaire (CSO Development Effectiveness Framework) où ils présentent comment ils fournissent des prestations efficaces et ce que les gouvernements récipiendaires et donateurs devraient faire pour que les organisations de la société civile puissent effectivement remplir leurs tâches.

En conclusion du forum d'Accra (2008) a été créé un Open Forum on CSO Aid Effectiveness. Son rôle a consisté à organiser des consultations nationales et régionales ainsi que deux rencontres planétaires pour discuter et adopter le nouveau cadre réglementaire. En Suisse, la consultation a été confiée à Alliance Sud. Quelque 50 grandes organisations de la société civile ayant des partenaires au Sud ont participé à un sondage qui contenait notamment les questions suivantes: quels rôles les organisations de la société civile doivent-elles assumer dans les processus de développement? A quels critères doit répondre un partenariat entre le Sud et le Nord? Quelles conditions locales

favorisent (ou entravent) leurs contributions au développement social? L'échange final entre les organisations a montré que deux questions avant tout méritaient encore d'être clarifiées. D'une part, diverses conditions externes ont changé ces dernières années qui rendent la coopération partenariale plus difficile, en particulier l'appel de la communauté des donateurs à un appui plus large et à une «harmonisation» des interventions. D'autre part, le fait que les organisations de la société civile du Nord deviennent de plus en plus des organisations donatrices. Alliance Sud Expertise a présenté les résultats de la consultation suisse lors d'une réunion européenne.

Lors de la première réunion globale de l'Open Forum en septembre 2010 à Istanbul, les participants de tous les continents se sont penchés sur les consultations nationales et régionales. Elles ont adopté huit principes pour l'évaluation de l'efficacité de leur travail de développement et cinq critères définissant les conditions nécessaires minimales à remplir au plan national. En vue de la conférence en Corée du Sud, l'Open Forum a déterminé les pas suivants pour opérationnaliser les huit principes et les cinq critères minimaux. Alliance Sud et ses organisations membres mènent un dialogue avec la DDC sur la contribution possible de la Suisse.

Bureau régional Suisse italienne

Le bureau régional de la Suisse italienne a déployé de nombreuses activités de relations publiques en 2010. En avril, il a organisé à Bellinzona – avec Missione Betlemme Immensee/Interagire et l'appui d'autres associations – une table ronde sur le thème «Femmes, accès aux terres et

souveraineté alimentaire», à laquelle a participé Asunta Salvatierra, une paysanne bolivienne du Mouvement sans terre. En juin, Alliance Sud a accueilli la «caravane des semences» de Swissaid dans le cadre de Pro Specie Rara à San Pietro di Stabio; les invités d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont partagé leurs expériences de la biodiversité dans leurs pays. Du 12 au 17 août, Alliance Sud a animé une table ronde sur la souveraineté alimentaire au sein d'une équipe multiculturelle dans le cadre des Rencontres internationales de Caux «Confiance et intégrité dans une économie mondiale» (TIGE).

Alliance Sud a exposé son point de vue dans la revue de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) pour ses 10 ans de développement durable. Elle a également adapté en italien cinq dossiers «Buoni esempi in materia di sviluppo sostenibile», publiés par l'ARE.

A l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre, Alliance Sud et ses organisations membres ont récolté des signatures pour la pétition «Non aux agrocarburants» au marché de Bellinzona. Elles ont ensuite participé à la manifestation nationale sur la Place fédérale à Berne.

Lors de la Journée mondiale des droits de l'enfant, le bureau régional de Lugano a tenu une conférence de presse avec Terre des Hommes autour du dossier pédagogique «Uniamoci!» sur les droits hu-

ains des enfants. Durant toute l'année, Alliance Sud a donné des cours dans des classes secondaires, à l'école supérieure de Suisse italienne (SUPSI) et à l'Université du troisième âge; ils portaient sur la souveraineté alimentaire, la micro-finance, la pauvreté, l'eau et le développement durable. En novembre, elle a présenté la troisième édition de la «Guida ai consumi responsabili» à la mairie de Lamone. La manifestation a été suivie d'un débat public avec les représentantes des consommatrices de la Suisse italienne et du canton de Tessin.

Alliance Sud a été fortement présente dans les médias de la Suisse italienne avec de nombreux thèmes; un point fort a été, en septembre, le Sommet de l'ONU sur les dix ans des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Bureau régional Suisse romande

Les collaboratrices et collaborateurs du service Advocacy et Lobbying à Lausanne sont responsables du dossier commerce international. Ils ont, en outre, relayé dans l'opinion publique nombre d'autres thèmes de politique de développement traités par Alliance Sud.

Education

Le service éducation d'Alliance Sud a produit en 2010 le matériel pédagogique suivant:

- Mallette pédagogique sur le commerce équitable: les matériaux portent sur les principes du commerce équitable et la sensibilisation à une consommation durable. Les jeunes sont invités à réfléchir sur leurs comportements de consommateurs, à comprendre les relations économiques et à étudier les conflits de valeurs. L'accent est mis sur les produits agricoles. La mallette s'adresse à des adolescents entre 13 et 16 ans. Elle a été vendue à des centres didactiques et à des hautes écoles pédagogiques où elle est mise en prêt.
- Un document pédagogique sur le livre «Ein Querkopf kommt selten allein» de l'auteur indienne Rupa Gulab, en collaboration avec le fonds de livres pour enfants Baobab. Il s'adresse aux élèves de 12 à 15 ans. Il peut être téléchargé sur le site Internet d'Alliance Sud (en allemand).
- Une brochure sur les droits de l'enfant, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre. Il s'agit de l'adaptation en français («Les droits de l'enfant au quotidien») et en italien («Uniamoci!») de la brochure produite en allemand en 2009. La brochure propose une introduction sur les droits de l'enfant et un survol de leur histoire. Elle s'adresse à des enseignant-e-s du niveau secondaire.
- La réédition de la version française de la publication «So essen sie / A table / Dimmi cosa mangi», rapidement épuisée lors de sa sortie il y a trois ans. Cette réédition a été réalisée avec une organisation partenaire en France. Elle est distribuée en Suisse par la Fondation Education et Développement et en France par le réseau national des «Centres régionaux de Documentation Pédagogique» (CRDP).



Information et documentation

En 2010, les centres de documentation d'Alliance Sud ont publié sur leur profil Facebook un câble de Wikileaks consacré au système pénitentiaire russe. Cet exemple est plus qu'anecdotique; il illustre l'importance croissante des nouveaux canaux de diffusion et sources d'information que constituent Facebook et Wikileaks. Dans ce domaine, les hommes de l'année 2010 les plus influents et peut-être aussi les plus mal aimés sont ceux qui veulent réorganiser l'accès à l'information mondiale: Mark Zuckerberg et Julian Assange.

Ces réalités n'ont pas empêché la documentation d'écarter, du moins provisoirement, le passage au tout numérique. La réalité économique mais surtout la réflexion sur le fonds documentaire et les publics ont clairement fait pencher la balance vers la solution mixte que la documentation expérimente avec succès depuis plusieurs années: des dossiers de presse papier alliés à une présence solide sur Internet, grâce notamment aux dossiers électroniques.

Nés au début de l'année 2010, les profils Facebook des centres de documentation se sont fait l'écho de ces bouleverse-

ments informationnels. Ils ont avant tout permis à la documentation de faire son travail traditionnel: informer sur l'actualité internationale et la mondialisation. Les canaux de diffusion évoluent, mais le fond demeure.

Trois réalisations démontrent cette ouverture sur le monde. Le Geopuzzle du centre de documentation à Berne permet de tester en ligne ses connaissances sur la géographie africaine. Un partenariat du centre de documentation romande avec le centre socio-culturel Pôle Sud à Lausanne a offert un regard différent sur le Mondial sud-africain, grâce notamment aux revues de presse et au dossier électronique conçus par la documentation. Enfin, la sortie d'une nouvelle brochure du centre de documentation de Lausanne, reprenant de nombreux textes publiés sur ses pages Internet, montre la diversité des thèmes abordés en 2010: les accaparements de terre, le pétrole en Irak, les matières premières, les élections brésiliennes ou encore la situation des Roms.

Ces actions ont notamment permis aux centres de documentation de renforcer leurs liens avec leurs publics. Des publics

au sein desquels les gymnasiens prennent de plus en plus d'importance. Pour preuve, le centre de documentation bernois a reçu la visite de près de 50 bibliothécaires de gymnase et il est présent sur digitek.ch, le portail d'information destiné aux gymnasiens. Côté romand, ce constat est également valable, grâce notamment aux matériels fournis dans les fiches pédagogiques des projets *Histoire vivante* et *La jeunesse débat* qui continuent chacun de rencontrer un vif succès.

Publications

GLOBAL+

Avec son périodique trimestriel GLOBAL+, Alliance Sud informe sur ses activités, commente et analyse la politique de développement de la Suisse et traite de questions générales sur la mondialisation et la politique Nord-Sud. En 2009, les thèmes suivants ont été abordés: politique climatique, gouvernance globale, accaparement des terres et lutte contre l'évasion fiscale (printemps); crise économique mondiale, accords bilatéraux de libre-échange, Objectifs du Millénaire pour le développement, Principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales et avoirs des potentats (été); accords bilatéraux de libre-échange, augmentation de l'aide au développement, régulation des marchés financiers, conférence de l'ONU

sur le climat, Development Effectiveness (automne); économie verte, impôt libérateur sur les revenus de la fortune, accords bilatéraux de libre-échange et clauses sociales, banques régionales de développement (hiver). GLOBAL+ paraît en français et en allemand (en anglais: Alliance Sud News). Il est disponible par abonnement (CHF 30.-).

GLOBAL+-Dossiers

Dans la série *Dossiers*, Alliance Sud a publié deux positions: «Les crédits du FMI dans la crise économique globale – Politique de conditionnalités du Fonds monétaire international» (*Dossier 14*/février 2010) et «Eléments pour un agenda post-Doha» (*Dossier 15*/mars

2010). Les *Dossiers* sont disponibles en ligne sur le site Internet (format pdf) ou sous forme imprimée (cahier séparé: CHF 7.-, plus frais d'envoi).

Prises de position 2010

L'ensemble des communiqués de presse, exposés et autres prises de position politiques d'Alliance Sud pour l'année 2010 sont disponibles sous la forme d'une compilation de format A4 (CHF 30.-, plus les frais d'envoi).

Commandes: mail@alliancesud.ch ou www.alliancesud.ch

Alliance Sud 2010 en chiffres

Bilan au 31.12.2010

Actifs	1.1.-31.12.2010		Année précédente		Différence	
	CHF	%	CHF	%		CHF
Liquidités et valeurs	1	859 434.43		989 361.39	-129 926.96	
Créances		175 322.45		190 525.86	-15 203.41	
Actifs transitoires		140 748.19		59 909.00	80 839.19	
Actif circulant		1 175 505.07	88,94 %	1 239 796.25	89,69 %	-64 291.18
Actif corporel		16 566.25		14 238.80	2 327.45	
Immobilisations financières		-		-	-	
Actif immobilisé		16 566.25	1,25 %	14 238.80	1,03 %	2 327.45
Actif financier à affectation spéciale	2	129 573.30		128 290.40	1 282.90	
Actif immobilisé à affectation spéciale		129 573.30	9,8 %	128 290.40	9,28 %	1 282.90
Total actifs		1 321 644.62	100,0 %	1 382 325.45	100,0 %	-60 680.83

Passifs	1.1.-31.12.2010		Année précédente		Différence	
	CHF	%	CHF	%		CHF
Autres obligations		42 198.33		65 436.20	-23 237.87	
Passifs transitoires		168 701.05		29 788.04	138 913.01	
Capital étranger à court terme		210 899.38	15,96 %	95 224.24	6,89 %	115 675.14
Provisions	3	481 879.93		175 558.40	306 321.53	
Engagements dans des projets	4	11 135.00		10 488.00	647.00	
Capital étranger à long terme		493 014.93	37,3 %	186 046.40	13,46 %	306 968.53
Réserves de réévaluation		51 404.48		51 404.48	-	
Capitaux libres réalisés		736 354.98		884 393.75	-148 038.77	
Capitaux liés réalisés	5	313 295.35		313 295.35	-	
Résultat annuel		-483 324.50		-148 038.77	-335 285.73	
Capital de l'organisation		617 730.31	46,74 %	1 101 054.81	79,65 %	-483 324.50
Total Passifs		1 321 644.62	100,0 %	1 382 325.45	100,0 %	-60 680.83

Commentaire sur les comptes annuels 2010

Pour la clôture annuelle de ses comptes, Alliance Sud se soumet aux exigences de présentation des comptes applicables aux organisations d'utilité publique (Swiss GAAP FER-21). Nous précisons que le décompte annuel 2010 présenté dans ces pages est la synthèse d'un rapport comptable beaucoup plus complet et détaillé. Celui-ci a été adopté par le Comité directeur d'Alliance Sud le 30 mars 2011 et est disponible auprès du secrétariat d'Alliance Sud.

L'exercice 2010 se clôt sur une perte globale de 483 324 francs. Elle est le résultat des pertes opérationnelles d'Alliance Sud (194 807 francs) et des vacances accumulées du personnel (288 517 francs) qui ont été inscrites au bilan (provisions).

Le capital propre a été réduit du montant de ces pertes et s'élève encore à 617 730 francs. S'y ajoutent

188 413 francs de provisions pour des investissements dans les technologies de la communication. Le capital disponible atteint donc 806 143 francs.

Remarques sur les comptes annuels 2010

- 1 Les liquidités sont constituées d'avoirs en caisse, d'avoirs à la poste et en banque ainsi que de valeurs en tout temps disponibles.
- 2 L'actif immobilisé à affectation spéciale comprend des réserves de cotisations de l'employeur à la caisse de pension Fondation Abendrot.
- 3 Les provisions incluent le fonds de rénovation pour les technologies de communication et l'infrastructure, les vacances accumulées du personnel ainsi que le décompte des sous-locations.

Compte d'exploitation 2010

		1.1.-31.12.2010		Année précédente		Différence
		CHF	%	CHF	%	CHF
Contributions annuelles, dons	6	-36 027.54	1,15 %	-6 180.00	0,19 %	29 847.54
Contributions à affectation spéciale	7	-2 805 314.17	89,30 %	-2 791 454.28	87,54 %	13 859.89
Actions spéciales		-13 100.70	0,42 %	-38 119.85	1,20 %	-25 019.15
Activités et ventes		-157 635.86	5,02 %	-101 631.95	3,19 %	56 003.91
Autres recettes		-129 225.50	4,11 %	-251 251.53	7,88 %	-122 026.03
Recettes d'exploitation		-3 141 303.77	100,0 %	-3 188 637.61	100,0 %	-47 333.84
Contributions à organisations tierces	8	492 539.23		492 799.35		-260.12
Achats pour activités et vente		54 869.32		46 383.20		8 486.12
Frais de personnel		2 386 418.50		2 066 586.15		319 832.35
Prestations de tiers		120 228.13		154 386.50		-34 158.37
Charges liés aux locaux, énergie, élimination		193 037.40		216 671.87		-23 634.47
Entretien machines, mobiliers, installations		2 829.60		2 915.80		-86.20
Assurances de biens matériels, taxes, prélèvement		4 262.30		3 506.00		756.30
Frais d'administration et d'informatique		140 734.94		126 783.86		13 951.08
Marketing, actions spéciales, relations publiques		156 076.19		219 899.96		-63 823.77
Frais, autres charges d'exploitation		59 396.55		76 922.25		-17 525.70
Amortissements sur immobilisations		5 805.35		5 036.00		769.35
Charges d'exploitation		3 616 197.51	-115,12 %	3 411 890.94	-107,00 %	204 306.57
Résultat d'exploitation		474 893.74	-15,12 %	223 253.33	-7,00 %	-251 640.41
Résultat financier		10 572.91		-63 535.44		74 108.35
Résultat des sous-locations		-2 142.15		-11 679.12		9 536.97
Excédent de dépenses sans résultat du fonds		483 324.50	-15,39 %	148 038.77	-4,64 %	335 285.73
Excédent de dépenses avant affectations		483 324.50	-15,39 %	148 038.77	-4,64 %	335 285.73
Affectations: capitaux libres réalisés		-483 324.50		-148 038.77		-335 285.73
Excédent de dépenses après affectations		0.00		-		-

4 Des engagements subsistent dans le projet de sensibilisation aux questions Nord-Sud ainsi que dans diverses campagnes non terminées.

5 Le capital lié constitue le fonds d'actions. Il a été alimenté les années précédentes afin de réaliser des actions imprévues.

6 Les dons comprennent un legs de 20 000 francs.

7 Les contributions à affectation spéciale proviennent notamment

- des organisations membres pour le financement des activités d'«advocacy et lobbying» (2 160 000).
- de Solidar Suisse (auparavant l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière/OSEO) au budget d'Alliance Sud (50 000).
- de la Fondation liechtensteinoise de développement au budget d'Alliance Sud (10 000).
- des membres de la plate-forme des organisations

suisse de développement pour la coordination par Alliance Sud (18 000).

- de la Direction du développement et de la coopération (DDC) aux centres de documentation (220 000) et au projet de sensibilisation aux questions Nord-Sud (280 000) ainsi qu'à l'organisation de la conférence sur les Objectifs du Millénaire en juin (30 000).
- de la ville de Lugano et de l'Office fédéral du développement territorial au bureau régional de Lugano et à ses activités dans le domaine du développement durable (21 000).

Tableau de financement 2010

	2010	2009
	CHF	CHF
Domaine du chiffre d'affaires		
Résultat avant affectations (modification du fonds)	-483 324.50	-148 038.77
Modification provisions pour technologies de communication	306 321.53	-31 635.85
Amortissements	5 805.35	5 036.00
Cashflow	-171 197.62	-174 638.62
- augmentation / + diminution créances	15 203.41	-33 019.52
- augmentation / + diminution régularisation active de fin de période	-80 839.19	-3 180.00
+ augmentation / - diminution autres obligations à court terme	-23 237.87	24 740.43
+ augmentation / - diminution régularisation passive de fin de période	138 913.01	-53 866.91
Modification de l'actif net circulant	50 039.36	-65 326.00
Flux financiers d'activités d'exploitation	-121 158.26	-239 964.62
Domaine des investissements		
+ vente / - acquisition d'actif corporel	-8 132.80	-9 045.75
- augmentation / + diminution placements à affectation spéciale en titres	-1 282.90	-1 270.20
+ vente / - acquisition d'immobilisations financières	-	700 000.00
Flux financiers d'activités d'investissements	-9 415.70	689 684.05
Excédent / besoin de capitaux	-130 573.96	449 719.43
Domaine du financement		
+ augmentation / - diminution capitaux financiers à long terme	647.00	-15 431.40
Flux financiers du domaine financier	647.00	-15 431.40
+ augmentation / - diminution net - liquidités	-129 926.96	434 288.03
Net - liquidités au 1.1.	989 361.39	555 073.36
Flux financiers d'activités d'exploitation	-121 158.26	-239 964.62
Flux financiers d'activités d'investissements	-9 415.70	689 684.05
Flux financiers du domaine financier	647.00	-15 431.40
Net - liquidités au 31.12.	859 434.43	989 361.39

8 Des cotisations de membres ou de projets ont été versées aux organisations et réseaux suivants: Eurostep (12 551), Eurodad (989), Fondation Education et Développement (165 000), InfoSud (311 000), Transparency International Suisse (500), KOFF (500), Interportal (1500), MultiWatch (500).

Informations complémentaires

- Indemnisation des organes dirigeants: les membres du Comité directeur ne sont pas indemnisés. Le salaire des membres de la direction respecte les prescriptions du règlement des salaires d'Alliance Sud.
- Effectifs: en 2010, Alliance Sud a offert des emplois fixes à 21 collaborateurs et collaboratrices. Ceux-ci se sont partagés 14,2 postes à plein temps. En outre, plusieurs stages ont été effectués dans les centres de documentation.

- Rapport d'activités: le présent rapport annuel vaut comme rapport d'activités.

Nous remercions

- les organisations membres Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et Eper pour leurs cotisations de base;
- la Confédération, Solidar Suisse, la Fondation liechtensteinoise de développement et la ville de Lugano pour leurs contributions aux activités d'Alliance Sud.

Les comptes annuels 2010 ont été révisés par la fiduciaire BDO et déclarés en ordre.

Représentations d'Alliance Sud (état 2011)

Michèle Laubscher	Commission consultative pour le développement et la coopération internationaux
Peter Niggli	Commission de la politique économique
Isolda Agazzi	Commission des experts douaniers
Tina Goethe	Comité national suisse pour la FAO
Peter Niggli	Commission extra-parlementaire chargée des engagements militaires de la Suisse en faveur de la promotion internationale de la paix (Peace Supporting Operations)
Bruno Stöckli	Commission suisse pour l'encouragement de la recherche dans les pays en développement
Peter Niggli	Eurostep/réseau européen d'organisations de développement privées
Mark Herkenrath	Eurodad / réseau européen pour le désendettement et le développement
Peter Niggli Michel Egger Isolda Agazzi	Groupe de liaison OMC du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco)
Michel Egger	Groupe de contact Investissements du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco)
Mark Herkenrath	Tax Justice Network
Nicole Werner Lavinia Sommaruga	Coordination suisse «L'eau comme bien public»
Nicole Werner	Alliance pour une politique climatique responsable
Nicole Werner	Plate-forme agrocarburants
Marianne Gujer	Fondation Education et Développement
Marianne Gujer	Forum Education au Développement durable
Peter Niggli	Conseil de fondation ZEWO (Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons)
Michèle Laubscher	NGO-Koalition für den Internationalen Strafgerichtshof
Michèle Laubscher	Groupe de travail des ONG pour une commission fédérale des droits de l'homme
Peter Niggli Michèle Laubscher	Plate-forme des ONG suisses de développement
Peter Niggli Michèle Laubscher	Groupe parlementaire Suisse – Solidarité internationale (secrétariat)
Pepo Hofstetter	Comité directeur de l'agence de presse InfoSud
Pierre Flatt	Interportal
Emanuela Tognola Nicolas Derron	Réseau suisse des centres de documentation spécialisés sur le développement (NEDS)
Emanuela Tognola	Informationsverbund Entwicklungspolitik (IVEP)
Kathrin Spichiger	WIDE Switzerland

Par ailleurs, le directeur d'Alliance Sud est membre ad personam de la Commission liechtensteinoise pour la politique de développement.

Adresses

Alliance Sud

Postfach 6735, 3001 Bern
mail@alliancesud.ch
www.alliancesud.ch

*Siège central, Advocacy et Lobbying,
Alliance Sud Expertise*

Tél. 031 390 93 30, fax 031 390 93 31

Centre de documentation

Tél. 031 390 93 37, fax 031 390 93 38
dokumentation@alliancesud.ch

Service éducation

Tél. 031 390 93 39, fax 031 390 93 38
school@alliancesud.ch

Alliance Sud

1, avenue de Cour, 1007 Lausanne
www.alliancesud.ch/politique

Advocacy et Lobbying

Tél. 021 612 00 95, fax 021 612 00 99
lausanne@alliancesud.ch

Centre de documentation

Tél. 021 612 00 86, fax 021 612 00 99
doc@alliancesud.ch

Alliance Sud

Via Besso 28, C.P. 516, 6903 Lugano
Tél. 091 967 38 40, fax 091 966 02 46
lugano@alliancesud.ch
www.alliancesud.ch/politica

Compte postal d'Alliance Sud
30-36070-0